

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1973)  
**Heft:** 243

**Artikel:** Energie et équité  
**Autor:** W.F.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1027899>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

VALAIS

## Une parodie de la volonté populaire

12 % des citoyens pour se prononcer, il y a quinze jours en Valais, sur la suppression du référendum obligatoire en matière législative. Décevant, triste, catastrophique, tels furent les termes utilisés par les commentateurs pour qualifier ce faible taux de participation. Le peuple valaisan continuera donc, comme d'ailleurs dans plusieurs cantons alémaniques, à se prononcer souverainement — mais dans quelle proportion — sur le travail législatif de son parlement.

Et pourtant l'introduction de la démocratie directe dans les cantons au XIXe siècle fut l'occasion de luttes politiques violentes. Dans les années 30, on révise plus de 20 constitutions cantonales ; le peuple prend ainsi des garanties contre des majorités parlementaires factices, fa-

vorisées par des systèmes électoraux sur mesure. Puis le puissant mouvement démocratique des années 60 cherche à battre en brèche la toute-puissance radicale par l'extension des droits populaires. A cette époque des réunions de masse forçaient gouvernements et députés à modifier les constitutions.

Le commentaire moralisant n'explique rien. Pas plus que l'idéalisation du passé. On peut admettre qu'au siècle dernier l'introduction des droits populaires dans les cantons a représenté le progressisme démocratique le plus avancé. Mais actuellement, dans le cas du référendum obligatoire tout au moins, ils permettent à des coalitions d'occasion de mettre en pièces le travail législatif ; alors que paradoxalement le peuple montre une stabilité électorale presque absolue. C'est le triomphe de la confusion, au hasard de laquelle la grogne peut peut-être s'exprimer, mais aussi des groupes de pression actifs, aidés par le désintérêt des citoyens, qui modèlent les lois conformément à leurs intérêts.

## NOTES DE LECTURE

### Energie et équité

C'est là le titre d'un livre — plutôt d'un libelle, comme nous en avertit son auteur, Ivan Illich. Dans ce document provocateur, ce texte tendancieux à souhait, Illich lance quelques idées fulgurantes en abordant le thème de la mobilité et de ce qui la facilite, l'énergie.

Car le propos d'Illich concerne avant tout « les degrés du mouvoir » par l'énergie mécanique pour les déplacements quotidiens et les voyages, et l'inéquité sociale qu'engendre inéluctablement, selon lui, tout moyen de transport autre que la marche. Mais constatant que la folle mobilité de nos sociétés industrielles n'est rendue possible que par la disponibilité d'énergie, Illich tente d'élargir son discours dans cette dernière direction. D'où le titre de son libelle qui devrait

plutôt s'intituler « Mobilité et équité ». Mais ici, c'est le sujet couvert par le titre qui nous intéresse.

#### Inique énergie

Illich aborde le chapitre de l'énergie avec une longueur d'avance sur les écologistes de tout crin qui restent obnubilés par les rapports entre énergie et environnement. Conscient des effets écologiques négatifs de certaines formes conventionnelles d'énergie, il est cependant prêt à croire que des formes d'énergie propre existent ou s'avèrent possible. C'est pourquoi, il ignore presque le débat écologique. Mais, pour aller plus loin, plus profond.

« Croire à la possibilité d'une énergie propre, comme solution à tous les maux, représente une erreur de jugement politique : on s'imagine que l'équité et la consommation d'énergie pourraient

croître ensemble. » Pour Illich, cela est une illusion : « vouloir atteindre à la fois un état social fondé sur la notion d'équité et un niveau toujours plus élevé de croissance industrielle n'est possible qu'aussi longtemps que la consommation d'énergie par tête reste en deçà d'un certain seuil ».

Avec ces deux thèmes, seuil énergétique et rôle social de l'énergie, Illich engage le débat sur l'énergie vers l'essentiel.

#### Seuil d'énergie

Illich n'entre pas dans les détails, ne précise pas sa pensée sur le sujet du seuil d'énergie. Il laisse cependant entendre que l'impact social destructeur de l'énergie apparaît dès que la consommation dépasse le niveau métabolique, celui où l'homme ne dépend encore que sur ses propres forces. C'est un peu trop simpliste pour affirmer que c'est là son dernier mot.

Pourtant, quel exercice fascinant que de tenter une définition d'un seuil d'énergie — ou plutôt, d'une consommation optimale.

Mais au nom de quel critère ? Le bonheur individuel et / ou l'équité sociale ?

Illich semble ignorer le premier et ne considérer que le second. Dans ce cas, guère de doute : rien de tel que le dénuement total, le niveling par le bas pour assurer l'équité. Le niveau métabolique — celui de la seule consommation alimentaire — s'impose.

En fait, c'est le double objectif du bonheur individuel et de l'équité sociale qui nous semble devoir orienter la recherche d'une définition de la consommation optimale d'énergie. Optimale, parce que le bonheur, ni l'équité ne correspondent nécessairement à une consommation minimale ou continuellement croissante.

Mais alors, où se situe l'inévitable juste milieu ?

#### La sobre Suisse

Quelques chiffres, représentant la consommation d'énergie quotidienne d'un individu en mégaca-

lories, peuvent fournir un cadre de discussion :  
 Niveau métabolique, alimentaire 2 Mcal/jour  
 Avec maîtrise du feu 5 Mcal/jour  
 Société agricole primitive 12 Mcal/jour  
 La Suisse, aujourd'hui 70 Mcal/jour  
 Les Etats-Unis, aujourd'hui 250 Mcal/jour  
 Il est frappant de constater que pour un niveau de vie moyen, aujourd'hui égal à celui des Etats-Unis, la Suisse consomme presque quatre fois moins d'énergie. Structure industrielle différente, climat moins extrême, distances plus faibles, mais aussi gaspillage moindre, expliquent cette différence.

Si 50 Mcal/jour représentent probablement un minimum pour un niveau « moderne » de confort et une mobilité « raisonnable », où est l'optimum : 100, 500 Mcal/jour ? Question difficile, parce qu'avec le recyclage bientôt indispensable des matières premières, la consommation d'énergie pourrait continuer de croître, même si le gaspillage diminuait et que les besoins directs pour le chauffage et les déplacements motorisés atteignaient la saturation.

#### **Equitable énergie**

Illich s'inquiète des effets sociaux destructeurs que pourrait avoir une consommation continuellement croissante de l'énergie. Il ouvre là un débat intéressant, aborde un thème potentiellement plus essentiel que celui de l'environnement pour lequel des corrections techniques existent. Encore faut-il présenter la question sous le bon angle. Ce qu'Illich ne fait pas.

Citons : « N'importe quelle structure sociale se désintègre au-delà d'un certain seuil de consommation d'énergie. — L'exercice de la démocratie est indissociable de l'existence d'une technique à basse consommation d'énergie ». Voilà les postulats d'Illich. Car, il ne s'agit bien que de postulats, puisqu'il ne donne aucun exemple, aucune preuve à l'appui de ce qui peut devenir une thèse, peut-être correcte, mais que l'Histoire ne justifie pas encore.

Car enfin, soyons objectif. En partant de l'esclavage antique, en passant par la servitude moyennageuse et l'asservissement de l'ouvrier sous l'ère préindustrielle, pour arriver à la « semaine-de-40-heures-congés payés - horaire libre », il faut tout de même reconnaître que l'énergie a joué le rôle principal dans cette libération sociale de l'individu. Prosaïquement parlant, l'énergie a allégé le travail de l'ouvrier à l'usine et celui de la ménagère à la maison. Que l'exploitation « économique » de l'individu n'ait pas disparu dans nos sociétés industrialisées, c'est évident ; mais l'énergie a largement permis d'éliminer l'exploitation physique, et ceci est d'autant plus vrai en démocratie. Une histoire sociale de l'énergie reste à écrire, même si le libelle d'Illich est puissamment original !

**W. F.**

#### **GENÈVE**

## **Fièvre à l'hôpital**

« Trois cents francs pour tous, quarante heures par semaine » le slogan qui court dans les hôpitaux genevois a un petit air gauchiste. Il suffit cependant de rencontrer l'un ou l'autre militant du comité d'action pour se rendre compte que la nouvelle vague des militants syndicaux, tout en ne refusant pas l'inspiration de l'extrême-gauche, est capable de mener une action tout à fait autonome.

L'affaire a commencé avec l'augmentation de traitement qu'obtinrent pendant les vacances les médecins assistants après avoir menacé de faire grève. Le reste du personnel hospitalier réagit immédiatement. Ses conditions de travail, et en particulier son horaire, sa rémunération, étaient tout aussi insuffisants que celles des médecins et lui, n'avait même pas l'espérance de s'en sortir un jour en s'installant en ville.

A l'appel de la VPOD, les syndicats et l'organisation professionnelle des infirmiers et infirmières

décident de reprendre la revendication lancée par une minorité d'assistants médecins et d'en appeler à l'ensemble du personnel. L'unité syndicale ainsi réalisée, à laquelle s'ajoute l'unité professionnelle qu'implique une revendication salariale unique pour des professions hiérarchiquement fort différentes, donne à la campagne une ampleur et un écho inattendus. La mobilisation touche les non-syndiqués; chaque unité rédige son tract, colle son affiche. Des responsables donnent leur appui au mouvement.

#### **Assemblée du personnel**

Le 18 septembre, le comité d'action envoie au Conseil d'Etat une lettre reprenant ses revendications et une assemblée réunit l'ensemble du personnel le 2 octobre.

L'ampleur du mouvement est aussi à la mesure du problème : dans le secteur hospitalier, le nombre des étrangers est significatif de la détérioration des conditions de travail. Le salaire d'un infirmier est, dans l'échelle des traitements de l'Etat, inférieur d'une classe à celui d'un ouvrier qualifié. Avec un titre semblable, une femme et un étranger gagnent encore moins. Quant aux aides-soignantes, aux aides-infirmiers, qui ont pris la relève des infirmières en de nombreux points, ils stagnent dans l'enfer des dernières classes de l'échelle des traitements.

#### **Les horaires**

Pourtant le problème le plus grave est celui des horaires. Le fait d'avoir chaque jour un horaire différent, de ne pouvoir planifier l'emploi de son temps au-delà d'une semaine, le fait de devoir travailler le soir, la nuit, le samedi, le dimanche rend difficile, quand ce n'est pas impossible, toute vie familiale et sociale. La revendication des quarante heures, dans une ville comme Genève où elle est couramment admise dans le secteur privé, ne peut être qu'une étape. Seul un nombre d'heures de travail inférieur à celui des autres professions peut compenser les inconvénients des horaires irréguliers.